

jetait son manteau ou son chapeau pour attirer l'attention de sa mère. Un jour, accompagné d'un bon nombre de petits camarades armés de pierres et de bâtons, il court au monastère; et là, tous ensemble frappent, poussent des cris et font un aussi grand vacarme que possible. Au milieu de tout ce bruit, la pauvre novice distingue une voix qui lui va au cœur, c'est celle de son fils: "Rendez-moi ma mère! Rendez-moi ma mère!" Elle crut que c'en était fait à jamais de sa vocation; d'Ursuline et que les religieuses, fatiguées de ces désagréments, la priaient de se retirer; mais il n'en fut rien. Du reste, la disparition de l'enfant, placé au collège de Rennes, mit fin au désordre."

Rien de plus édifiant que la conduite de la servante de Dieu au Noviciat! Elle agissait avec les novices dans un esprit de simplicité qui ravissait tout le monde et se faisait plus enfant que les dernières d'entre ces jeunes filles.

Deux ans après son admission, le 25 janvier 1633, la vertueuse novice fut admise à faire Profession. Les deux années qui suivirent furent remplies d'innombrables joies spirituelles, entrecoupées d'intervalles d'épaisses ténèbres. Dieu lui envoya pour affermir sa marche vers la perfection, un directeur de grand mérite, le P. de la Haye, qui lui assura que tout ce qu'elle ressentait venait directement de Dieu.

Au bout de ces deux ans, la Communauté reconnaissant son rare mérite, la nomma sous-maîtresse du Noviciat, avec mission de donner toutes les instructions qui se font régulièrement aux novices. "Elle s'acquittait de ce devoir, dit son fils, avec un zèle qui mettait la ferveur dans toute la maison". Ces nouvelles fonctions réveillèrent en elle l'ardeur d'un sentiment qu'elle avait déjà éprouvé